

la vie

à Mornant

journal d'information municipale 10 octobre 2011



nouveau

Le **Fifre**,
la spécialité gourmande
Mornantaise



Dossier

La rentrée scolaire
> p.9-11



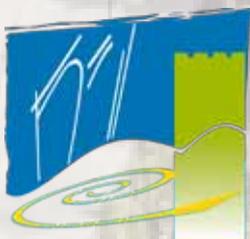
Concertation

Le Plan Local d'Urbanisme
> p.14 et 15



Associations

Retrouvez toute l'actualité de vos
associations dès la p.17



ville
Mornant
www.ville-mornant.fr

AVIS DE RECHERCHE

Nous recherchons pour nos clients dont le financement a été vérifié, des maisons, appartements, terrains sur Mornant et environs, ainsi que Brignais, Chaponost et Brindas.

Estimations offertes !

Tél : 04 78 61 66 56

Parlez-moi d'immo...

1^{ère} agence immobilière indépendante du Grand Lyon

www.parlezmoidimmo.fr

NOUVEAU

point S
Pas de stress, il y a point S !

L'ENTRETIEN AUTOMOBILE
TOUTES MARQUES

**DES PRIX SERRÉS
TOUTE L'ANNÉE**

PNEUS AUTO – MOTO - 4X4 – VU

Entretiens : Révision – Vidange / Freinage / Amortisseurs / Parallélisme / Échappement / Etc..

ZA LES PLATIÈRES
69440 MORNANT
04 78 19 98 49

point S
Pas de stress, il y a point S !

Damien Devaux
Paysagiste

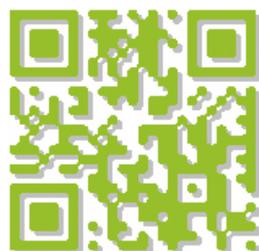
- Pavage • Dallage • Enrochement • Clôture
- Escalier • Maçonnerie paysagère • Bassin • Muret
- Elagage • Plantation • Taille de haies

Créateur de jardins

Taluyers - 04 78 48 27 43 - 06 17 40 52 82
www.damiendeaux.fr - damien.devaux@cegetel.net

Pour prolonger votre magazine... **Flashez ce code !**

Désormais, dès que vous voyez ce code, saisissez votre téléphone mobile et flachez le. Il vous redirigera automatiquement vers le site Internet de la ville www.ville-mornant.fr



Nouveau !

Le Fivre

La spécialité gourmande Mornantaise

www.ville-mornant.fr



Intercommunalité : solidarité et centralité

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers amis,

Cette fin d'été a été marquée par de nombreux événements : rentrée scolaire, inaugurations de la mairie rénovée et de l'extension de l'école maternelle publique, début des travaux des vestiaires du pôle sportif Paul Verguin, lancement de la nouvelle spécialité gourmande mornantaise (le Fifre), journées du patrimoine, accueil des nouveaux mornantais, redémarrage des activités associatives... Je tiens à remercier les agents municipaux, les équipes éducatives et les responsables associatifs qui ont permis à cette rentrée de se réaliser dans les meilleures conditions.

Cette fin d'année s'annonce également extrêmement chargée avec, notamment, l'accélération du processus de révision de PLU et de sa nouvelle phase de concertation, la poursuite du projet de foyer-résidence pour personnes âgées, l'élection du nouveau Conseil municipal d'Enfants, l'élaboration du prochain budget municipal... Vous trouverez dans ce journal municipal des informations relatant le bel été qu'a connu notre commune et l'avancement des projets municipaux.

Aussi, un dossier consacré aux affaires scolaires vous permettra de prendre connaissance du projet éducatif municipal pour cette année 2011/2012. En effet, avec mon équipe, j'attache une grande importance à la qualité de l'accueil de chacun des enfants dans nos établissements scolaires et nous mettons en œuvre des moyens importants pour améliorer la qualité de ce service public municipal. Le service périscolaire et le restaurant d'enfants municipal connaissent d'ailleurs un véritable succès.

En outre, et alors que la révision du Plan Local d'Urbanisme bat son plein, j'ai souhaité que vous soyez à nouveau informés du cadre de cette révision et des prochaines étapes, notamment de concertation, qui vous permettront de donner votre avis et d'échanger sur ce projet important qui engage l'avenir de notre commune.

Enfin, et comme dans chaque numéro de La Vie à Mornant, les associations de la commune vous avisent de leurs actualités et de leurs activités.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Bien à vous,

Yves DUTEL,
Maire de Mornant



Actions municipales

- En bref p.4 et 16
- Retour sur... les manifestations estivales p.5
- Autour de la culture p.6
- Parlons livres p.7
- Citoyenneté p.8
- Dossier scolaire p.9 à 11
- Infos travaux p.12
- Environnement p.13
- Dossier : concertation PLU p.14 et 15
- C'est nouveaux à Mornant p.20 et 21

Du côté des associations

- Retrouvez toute l'actualité de vos associations p.17 à 19

Mornant en pratique

- Libre expression politique p.22
- L'agenda et l'État civil p.23
- La fête du village et les numéros d'urgence... p.24

Prochain Conseil Municipal

lundi 14 novembre / 20h / Salle du Conseil

Comment contacter la mairie ?

Mairie de Mornant - BP6 - 69440 MORNANT
Tél. : 04 78 44 00 46 / Courriel : accueil@ville-mornant.fr
Site internet : www.ville-mornant.fr





Un marché toujours plus dynamique !

Le marché est un moment incontournable de la vie de la commune. C'est un lieu d'échange et de lien social qui participe à la vitalité économique de notre territoire. Chaque vendredi matin, Mornant vit au rythme de ce marché où les Mornantais peuvent découvrir une grande variété de produits. De nombreuses initiatives sont prises chaque année pour lui permettre de prospérer ou de s'adapter à de nouveaux enjeux, notamment en terme de préservation de l'environnement. **Soucieux d'être au plus prêt des préoccupations des commerçants, Renaud Pfeffer, adjoint à la communication, à la vie économique et au tourisme, a convié, le 23 septembre dernier, tous les forains à une rencontre conviviale pour échanger et améliorer encore ce dernier.** Au préalable, une délégation d'élus municipaux a accompagné Armelle Bagdassian, directrice de l'ADPM (association pour le développement et la promotion des marchés), dans un « tour de marché » pour lui expliquer son fonctionnement. Cette visite de présentation faisait suite à différentes réunions de travail ayant pour objet de mieux le promouvoir et de concevoir les actions susceptibles de le dynamiser.

Le pot des forains, un moment convivial de partage et de réflexions !



Une nouvelle salle pour les associations

Dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle caserne des sapeurs pompiers qui sera située à proximité du Clos Fourmureau, la ville de Mornant est devenue propriétaire des 4 appartements au dessus de la caserne actuelle. Deux ont été mis à disposition des sapeurs pompiers pour combler le manque de place pour leurs bureaux. Un troisième appartement accueille le service périscolaire et les services administratifs de l'AMAD (Aide au Maintien à Domicile). Suite à la suppression par la COPAMO de la salle R1 au sein de l'espace Jean Carnet, la municipalité, soucieuse de ne pas pénaliser les associations et leurs adhérents a mis à disposition le quatrième appartement. Après quelques travaux durant l'été, **cette salle réaménagée et baptisée « Salle des Fifres » a permis aux associations de commencer leur année associative sereinement** sans suppression d'activités.

Le chiffre du mois

670

C'est le nombre d'enfants scolarisés en classes maternelle et primaire sur la commune.

Merci !

Monsieur Javazzo

Vous aviez sans doute l'habitude de le voir arpenter les rues de Mornant par toutes les conditions météorologiques pour distribuer dans vos boîtes aux lettres les publications communales (la « Vie à Mornant » et la « Brève ») et intercommunales (« L'aqueduc » et le « Smaggazine »). A l'occasion de la fin de sa collaboration avec la mairie, **la municipalité de Mornant tenait à rendre un hommage particulier à René Javazzo** qui, en multipliant les kilomètres pendant près de deux ans, a contribué grandement à vous tenir informés des actualités de la ville et à entretenir le lien entre la collectivité et les mornantais.

Incivilités...

Ca suffit !

La ville de Mornant déplore **l'acte de vandalisme à l'encontre du radar** pédagogique installé route de Bellevue à Mornant et ayant eu lieu début septembre. La commune a déposé plainte auprès de la gendarmerie. Une enquête est actuellement en cours.





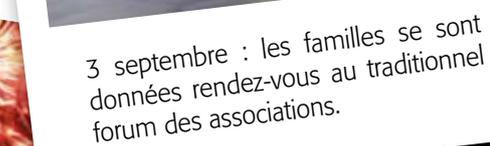
Moments forts de l'été...



Des centaines d'enfants se sont donnés rendez-vous au Clos Fourneau pour une après-midi de jeux et d'animations à l'occasion de la grande fête du 13 juillet.



Petits et grands : vous étiez plusieurs milliers à assister au feu d'artifice et au bal populaire.



3 septembre : les familles se sont données rendez-vous au traditionnel forum des associations.



28 août : commémoration de la libération de Mornant au Pont Rompu.



18 juin : Mornant fête la musique. Vous étiez nombreux à assister aux concerts programmés cette année.

L'été est riche à Mornant !

Comme chaque année à Mornant, l'été fut riche en animations, cérémonies et fêtes en tout genre. Avec cette page illustrée, nous vous proposons de revivre les moments forts qui nous ont rassemblé et nous aideront à mieux «supporter» l'hiver.

Rendez-vous l'été prochain !



Des soirées festives dans les hameaux, le centre... ou au camping...



Bibliothèque, Les changements de la rentrée

C'est l'automne ! Une période propice à la lecture... Vous êtes nombreux à fréquenter la bibliothèque pour lire ou emprunter de quoi lire.

Attention donc car certains points de règlement ont évolué depuis l'été. Les horaires en premier lieu. La bibliothèque vous accueille désormais les jours suivants :

- le mardi de 16h00 à 18h00
- le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- le vendredi de 16h00 à 18h00
- le samedi de 09h30 à 12h00

Ainsi, vous pourrez venir plus longtemps !

Autre point de règlement ayant sensiblement évoluer : le nombre et la durée d'emprunt des documents. Désormais, **Vous pouvez emprunter jusqu'à 6 documents écrits, 4 documents sonores et 2 documents multimédias pour une durée de 3 semaines.** La prolongation du prêt est toutefois possible (sauf pour les nouveautés) à condition de ne pas être déjà en retard et de rapporter le document à prolonger. Bonne lecture à tous !

Le comité de lecture en pleine discussion



Initiation à l'art du théâtre avec Bruno Miara



«Désherbage» à la bibliothèque

Cet été, la bibliothèque a certes été fermée trois semaines, mais c'était pour subir une cure de rajeunissement !!!

Pour la rendre plus agréable et plus conviviale, nous avons « dés herbés » de nombreux livres afin que les rayonnages soient moins chargés et plus accessibles. Plus d'espace, plus de « petits coins » pour s'installer un moment pour feuilleter un livre, discuter avec un(e) ami(e), ou raconter une histoire à son enfant, des documents à redécouvrir... nous vous invitons à venir !

De même, nous avons répondu aux nombreuses sollicitations en ouvrant le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.

Pour fêter dignement la rentrée littéraire, nous vous proposons de vous mettre dans la peau d'un juré de grand prix littéraire (Goncourt, Renaudot, Fémina...) en élisant votre livre.

Notre conteuse bénévole vous enchante-ra chaque mois avec ses histoires.

Les mercredis 9 et 23 novembre, une surprise vous attend avec des ateliers de... ?! Pour le savoir il vous suffit de venir !

**Vous souhaitez
contacter la bibliothèque pour
faire une proposition d'animation
ou simplement pour obtenir un
renseignement :**

*Simone Cohen-Adad
directrice de la bibliothèque
04 78 44 18 26
bibliotheque@ville-mornant.fr*



Emotions... au vernissage de Parlons Livres !

Une inauguration pas comme les autres !

Pour cette première de « Parlons livres en pays Mornantais » les organisateurs jouèrent avec les mots, la musique, les pinces pour le lancement de cette quinzaine au cours de laquelle « Plumes et pinces » vous feront découvrir « d'infinis paysages »

En avant première, vendredi 30 septembre sur la place du marché, Régine Duga accompagnée d'un joueur d'harmonica, nous a entraînés dans les années 39/44 et le monde de Calaferte.



Régine Duga en pleine lecture publique

Une inauguration pas comme les autres

L'inauguration officielle, ses modalités, les mots dits par le président Meyer, les mots passants des personnalités, l'émotion du public...



L'inauguration officielle

Un programme riche et varié

Les visites de l'exposition permirent aux visiteurs de dialoguer avec les nombreux auteurs présentant et dédicaçant leurs œuvres, romans, biographies, essais. Installés au milieu de magnifiques tableaux, huiles et aquarelles. ils présentaient et dédicaçaient leurs œuvres, romans, biographies, essais.

Dans la grande salle à manger, au centre d'une exposition consacrée à Louis Calaferte écrivain ayant vécu à Mornant de 1956 à 1969, ses textes furent mis en valeur par une lecture de Jérôme Quintard accompagné d'un duo percussionniste-vibraphoniste. Moments d'intense émotion.

Nous vous conseillons vivement de découvrir cette belle et originale exposition où plusieurs arts se mêlent, s'emmêlent, se démènent pour votre plus grand bonheur, de participer aux ateliers d'écritures Slam et au spectacle proposé par la « Tribut du verbe » le samedi 15 octobre salle Noël Delorme. Retrouvez le programme complet de cette manifestation sur le site www.maison-pays.com

Slamons !

Ce samedi 1 octobre, deux poètes, « chasseurs de mots, chasseurs de sens, cueilleurs de sons, leurs vives paroles et leurs paroles à vifs » conduisit un large public à « regarder ce qui se cache et écouter ce qu'on ne dit pas ». Pendant près d'une heure les deux compères de la Tribut du verbe (compagnie de slam-poésie) ont déclamé, scandé, rythmé, ponctué et versifié... sur un texte dédié à Mornant, ses habitants, les lieux, son histoire, sa vie... et incité l'auditoire « à jouer en rythme avec la langue française. Ponctué de poésies extraites de leur livre « château de cartes »





Conseil Municipal d'Enfants, tous aux urnes !

Questions à...
Laura Battista,

Première Maire Enfant de la commune

Quel bilan tires-tu de ce 1er mandat en tant que Maire Enfant ?

C'était bien d'une manière générale, et aussi comme Maire Enfant, cela donne un rôle plus important, plus responsable. C'est une chance pour chacun de pouvoir s'exprimer au sein d'une commission, de donner ses idées, ses impressions. Cela m'a permis aussi de découvrir le rôle de Maire.

As-tu senti un certain pouvoir du CME pour obtenir la réalisation de ses projets ?

Oui, par exemple : la commission Environnement Sécurité a pu faire réaliser le marquage au sol devant l'école du Petit Prince, des opérations coup de poing, pour la sécurité des enfants. La commission Culture et Solidarité a participé à l'ouverture d'une ludothèque, à la semaine Bleue, etc...

La commission Sports et Loisirs a réalisé une enquête et est toujours en plein travail pour la création d'une piste de Bi-cross.

Que retiens-tu en particulier de cette expérience ?

L'importance de la place qu'on nous donne, une certaine fierté, une reconnaissance.

Quels conseils aurais-tu à donner pour ton successeur et le prochain CME ?

Pour les conseillers : qu'ils ne baissent pas les bras, ne se découragent pas, que chacun ose prendre la parole, qu'ils soient plus nombreux à venir aux Commémorations.

Pour le Maire Enfant : qu'il sache un peu s'imposer auprès de ses conseillers, qu'il ose prendre la parole et n'ait pas peur, qu'il sache se tenir au courant de ce qui se passe sur la commune. En conclusion ; En tant que 1er CME nous avons réalisé une première expérience ; avec la création du règlement qui fût un travail fastidieux, la création des commissions et l'élection de leur président. Ce fut un travail enrichissant !

Un support pédagogique, pour bien comprendre le principe de l'élection

Pour renouveler son Conseil Municipal d'Enfants dans des conditions pédagogiques et transparentes, **la Municipalité a réalisé un document de 6 pages destinés à tous les enfants de Mornant en classes de CM2 et 6ème**, et diffusé dans les établissements scolaires. Les équipes pédagogiques participent activement à cette opération et nous les remercions vivement. Le support, tiré à 1000 exemplaires est également en accès libre à l'accueil de la mairie.



Les prochaines élections approchent!
Elles auront lieu le samedi
3 décembre 2011 dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie.

Renseignements :
04 78 44 97 70
cme@ville-mornant.fr





Retour sur la rentrée scolaire

Les 3 écoles mornantaises (maternelle et élémentaire publiques du Petit Prince et école privée du Puits de la Forge) accueillent depuis le 5 septembre près de 670 élèves. La ville de Mornant se doit de les accompagner, soucieuse d'offrir aux enfants les meilleures conditions de réussite et aux enseignants les meilleures conditions de travail.



Devoirs de vacances

pour les services techniques municipaux

La ville de Mornant est propriétaire des locaux scolaires, elle a donc à sa charge la construction, la rénovation, et l'entretien des écoles ainsi que l'achat des équipements scolaires.

Voici les travaux effectués pendant les vacances d'été 2011

- Rénovation totale d'une classe de l'école maternelle
- Pause de faux plafonds et installation des éclairages dans la salle de sieste et les halls de l'école maternelle
- Aménagement et réfection du hall menant à l'extension de l'école maternelle
- Fabrication de bancs/casier à chaussures pour l'école maternelle

Autres...

- Achat de mobilier scolaire pour l'école maternelle €
- Achat de canapés enfants pour la BCD de l'école élémentaire
- Renouvellement annuel du parc informatique de l'école élémentaire

« Apprentissages et découvertes » au cœur des actions éducatives municipales

- Formation par le « Pôle Cyclisme Rhône-Alpes » pour les enfants de CE2, CM1 et CM2 de l'école élémentaire publique. Le pôle cyclisme met à disposition un ou plusieurs intervenants titulaires du Brevet d'Etat. Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'école, et plus particulièrement dans un projet « environnement et développement durable ».
- Service municipal des Sports : intervention de l'Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives 15 heures/semaine.
- Aide aux classes de découvertes 2010-2011
- Mise à disposition au périscolaire de l'éducateur sportif de l'association mornantaise de basket
- Bibliothèque municipale : toutes les classes (Petit prince maternelle et élémentaire et Puits de la Forge) sont accueillies 1h/mois.
- Prévention des accidents domestiques



Quelques chiffres...

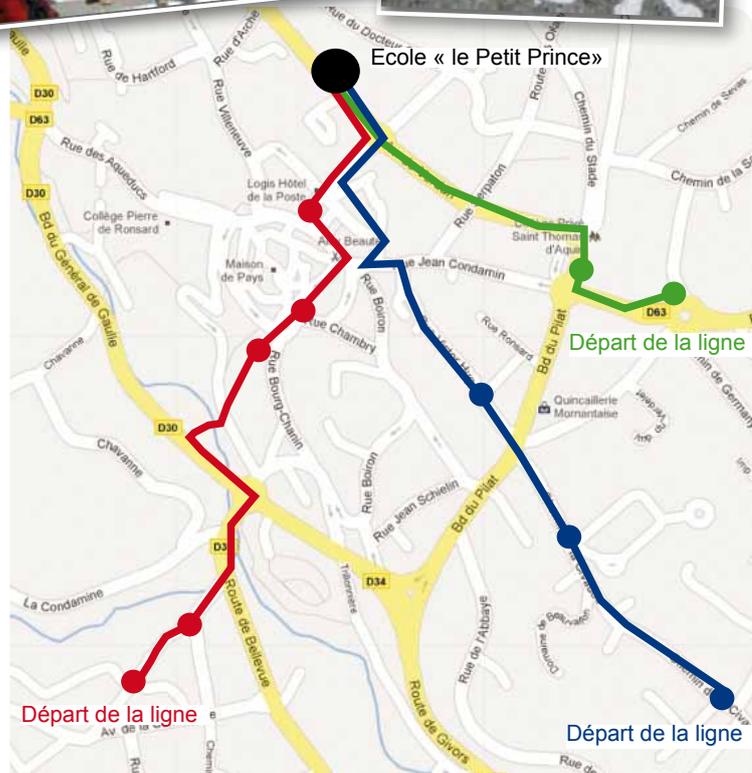
- 670 élèves scolarisés
- 400 repas préparés quotidiennement par le REMM
- 49 589 repas servis par le REMM en 2010
- 40 agents municipaux au service des écoles (agents d'animation, agents de restauration, agents d'entretien, ATSEM...)
- 126 000 heures enfants réalisées en 2010 sur les accueils périscolaires (matin, midi et soir)



« Eduquer au goût et à l'équilibre alimentaire » Un fruit à la récré... opération reconduite !

Depuis le vendredi 13 Mai 2011, à l'occasion de la collation matinale de 10 heures, les enfants de l'école maternelle du Petit Prince ont le plaisir de déguster de délicieux fruits issus de l'agriculture locale.

Pour leur donner le goût de manger mieux, ce programme, cofinancé par l'Union européenne et piloté par la commune, permet d'organiser des distributions de fruits locaux aux élèves des classes maternelles chaque vendredi matin. Grâce à la mobilisation de l'équipe enseignante, des ATSEM et du Restaurant d'Enfants Municipal de Momant (REMM), cette opération a redémarré en cette rentrée scolaire.



- Ligne «Mômptibus vert»
- Ligne «Guépards»
- Ligne «Chameaux»

Piedibus... ça repart

Le **PIEDIBUS** ou Bus à Pied est un mode de déplacement doux pour les trajets scolaires, reposant sur l'implication d'un groupe de parents, en partenariat avec la commune.

A tour de rôle, des parents solidaires conduisent à pied un groupe d'écoliers vers l'école, tout en faisant le trajet pour récupérer les enfants des familles participantes qui rejoignent le convoi à leur arrêt.

Trois lignes existent en direction de l'école « Le Petit Prince » de Momant, seulement pour les trajets du matin (domicile - école) :

La ligne **«des Chameaux»** (on monte et on descend !) qui part du quartier de La Condamine jusqu'au groupe scolaire public, avec un arrêt rue bourg-chaïn, rue du château, et la place de l'église.

La ligne **«Mômptibus Vert»** qui part du rond point de « Casino » jusqu'au groupe scolaire public, en passant par l'avenue de Verdun.

La ligne **«des Guépards»** qui part du chemin de la Civaude jusqu'au groupe scolaire public, en passant par la rue Victor Hugo et la Place Pierre Dupont.

Chaque ligne est encadrée par au moins 2 parents en fonction du nombre et de l'âge des enfants. Sur chaque ligne, les parents se relaient pour les trajets. Les adultes et les enfants revêtent des gilets de signalisation pendant leurs cheminements dans les rues.



Paroles d'ATSEM...

Que font-elles ? Ces Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles sont employés par les mairies pour travailler dans les écoles maternelles. Elles sont chargées de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. **Les agents spécialisés des écoles maternelles participent à la communauté éducative.**

Quelle formation ? Afin de pouvoir passer le concours d'agent spécialisé des écoles maternelles, les futures Atsem doivent être titulaires du CAP petite enfance. A Mornant, les six classes maternelles disposent d'une ATSEM à temps plein. Cette année, l'ensemble de l'équipe ATSEM participe à l'accueil périscolaire sur le temps de la pause méridienne.

Pourquoi avez-vous choisi le métier d'ATSEM ?

Chantal : « Pour être auprès des enfants et participer à leur développement »

Marie-Claire : « Intéressée depuis toujours par le contact avec les enfants, j'ai voulu trouver un métier qui correspondait à mon caractère »

Aline : « J'aime être avec les enfants, les voir grandir. J'adore leur soif de savoir et leur innocence. Ils nous aident à grandir nous aussi »

Véronique : « J'ai choisi le métier d'ATSEM pour deux raisons : tout d'abord j'ai toujours eu envie de travailler auprès d'enfants, et d'autre part j'aime jouer avec eux et préparer des activités manuelles »

Isabelle : « Je suis rentrée dans la fonction publique pour servir l'intérêt général et participer à l'éducation de tous les enfants »

Maria : « C'est en effectuant des remplacements à l'école maternelle que j'ai découvert cette activité et souhaité me former pour en faire mon métier »

Pouvez-vous nous dire quelques mots sur votre parcours professionnel et sur votre formation ?

Chantal : « Après 10 années passées dans le commerce, j'ai profité de mon congé parental pour passer le CAP Petite Enfance »

Marie-Claire : « J'ai une formation de photocompositeur dans l'imprimerie. Voulant m'occuper d'enfants j'ai été embauchée à l'école maternelle de Thurins. J'y suis restée 3 ans et j'en ai profité pour passer le CAP Petite Enfance »

Aline : « J'ai commencé par un BEPA « services aux personnes » ce qui m'a permis de comparer plusieurs milieux infantiles et de choisir l'école maternelle. J'ai ensuite passé le CAP Petite Enfance ainsi que le concours d'ATSEM. J'ai également passé la formation « premiers secours » afin d'intervenir dans toutes les situations »

Maria : « J'ai passé le CAP Petite Enfance par le GRETA à Rive de Gier et passé la même année le concours d'ATSEM ».



Memento - 2011/2012 - Périscolaire/REMM

Information, modification de planning, retard, absence, question...

Site périscolaire le Petit Prince élémentaire

Responsable de site : Julien Couzon – 06 89 86 48 33
periscoprimaire@ville-mornant.fr

Site périscolaire le Petit Prince maternelle

Responsable de site : Audrey Dumont – 06 32 63 52 86
zibular@ville-mornant.fr

Site périscolaire du Puits de la Forge

Responsable de site : Pascale GUICHARD – 06 76 77 42 15
puitsdelaforge@ville-mornant.fr

Restaurant Municipal d'Enfants de Mornant (REMM)

Gestionnaire du restaurant : Daniel Dourens – 04 78 44 05 71
remm@ville-mornant.fr

Service Municipal des Affaires Scolaires :

Responsable du service : Yannick Gougne – 04 78 44 97 83
scolaire@ville-mornant.fr



Les jeux pour enfants s'améliorent !

La commune a souhaité, pour cette année 2011, **faire un effort pour améliorer la qualité de vie dans les squares Sainte Agathe et le Ronsard.**

Ces nouveaux jeux ont été installés pour répondre à un large éventail d'âge. La ville a opté pour des sols composés d'éléments naturels (copeaux de bois) répondant aux normes CE et NF en vigueur et préconisés pour ce type d'équipement.

Ce projet soumis au Code des Marchés publics, va être reconduit chaque année afin de renouveler le patrimoine et valoriser les parcs.



L'inauguration officielle de l'extension de l'école maternelle du Petit Prince lors du pot de rentrée

Travaux d'été

Cet été, des travaux de peintures et plafonds ont été réalisés dans l'enceinte de l'école maternelle pour améliorer l'accueil des jeunes élèves et les conditions de travail des enseignants. Une partie a été réalisée par les services techniques communaux (fabrication de bancs et de casiers à chaussures, petits travaux de peintures, déménagements de classes...), les travaux plus conséquents confiés à un prestataire extérieur.



A la mairie aussi les travaux sont achevés

Réhabilitation du pôle sportif où en est-on ?

Les travaux de réhabilitation et d'agrandissement du pôle sportif ont débuté en septembre. **Le projet avance... la maçonnerie est terminée à 90%.** Les différentes phases s'enchaînent, les conditions météorologiques de cet automne aidant fortement.

Pour rappel, l'ensemble du bâtiment existant au Pôle sportif Paul Verguin sera intégralement rénové et une nouvelle surface d'environ 300m² pour les nouveaux vestiaires sera accolée.

L'ensemble du projet bénéficiera des dernières innovations en terme d'économies d'énergie et notamment une isolation par l'extérieur sur toute la structure.

Halte aux Dépôts sauvages

Malgré les efforts de la commune pour assurer la propreté de la ville et sensibiliser la population (mise en place de Points d'Apports Volontaires, marché propre, corbeilles dans les squares, affichettes, lutte contre les dépôts sauvages...), **de trop nombreux points de décharges sauvages sont encore recensés.**

Les PAV servent souvent de « dépotoirs » alors qu'une déchetterie existe, des sacs poubelles sont encore mis à la collecte sans bacs gris, les déjections canines sont trop présentes dans la rue alors que des canisettes ont été créées... Les services techniques, en collaboration avec le Conseil Municipal d'Enfants, vont procéder à la pose de distributeurs de sacs à déjection canines sur 3 points du centre du village.

Un appel à la citoyenneté est lancé pour lutter contre cette problématique, il convient que chacun d'entre nous soit sensibilisé pour l'image de la commune et le respect du travail des agents de terrain. Tout dépôt sauvage est passible d'une amende. Merci pour votre compréhension et votre participation à rendre Mornant ville propre.



Maquette des futurs vestiaires.



Piscine Privée : Vidanger sans danger

Dans quel réseau d'eaux vidanger sa piscine ? Celui des eaux usées, celui des eaux pluviales ou directement à la rivière ? Un dispositif d'assainissement non collectif peut-il accueillir les eaux de vidange ?

Équipement de bien-être par excellence, la piscine est aussi source de tracas, notamment lorsqu'il s'agit de son entretien. Eau trouble après l'hivernage, bassin entartré et prolifération d'algues ou encore remplacement d'un liner, réparation de fissures... sont autant d'incidents qui nécessitent la vidange totale du bassin. **Une opération, gourmande en eau et couteuse pour le porte-monnaie, qui obéit à des règles strictes.**

Par la méconnaissance de la réglementation liée à l'évacuation des eaux de baignade ou par le surdosage des produits de traitement adaptés aux eaux de bassins, certains propriétaires de piscines peuvent exposer les milieux aquatiques à de violentes attaques.

Selon la FPP*, le nombre de piscines privées en France a plus que doublé en 10 ans. En 2010, on comptait plus de 1,5 million d'unités installées sur le territoire, soit 939 800 bassins enterrés et 598 200 équipements hors-sol. Un nombre record plaçant le parc français sur la deuxième marche du podium des pays les plus équipés, derrière celui des États-Unis. Plus de piscines sur notre territoire, est-ce obligatoirement plus de pollution déversée dans nos rivières ? Le raccourci est facile, mais encore faut-il connaître la réglementation en vigueur pour éviter les accidents.

La loi interdit d'introduire dans les réseaux d'assainissement collectif des eaux de vidange des piscines publiques. Toutefois, sont prévues des dérogations pour les

eaux de piscines privées considérées comme des eaux usées domestiques. Mais attention, toutes les stations d'épuration ne sont pas forcément capables d'accepter les vidanges de piscines, tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif. **Avant de vous engager dans cette opération, il convient avant tout d'identifier à quel réseau est raccordé votre dispositif de vidange**, mais aussi de vous rapprocher du gestionnaire de l'assainissement de votre commune pour connaître ses préconisations en cas de rejet au réseau d'eaux usées. Si votre piscine est raccordée au réseau collectif d'eau pluviale, vous pouvez y vidanger votre bassin après avoir stoppé tout traitement pendant une durée de quinze jours minimum.

Rappelons qu'un déversement en pleine nature de produits nocifs constitue une infraction à l'article L. 211-2 du code de l'environnement, et peut entraîner des sanctions pénales. Enfin, si vos eaux usées ne sont pas raccordées au réseau collectif d'eaux usées, c'est que vous êtes utilisateur d'un système d'assainissement non collectif. Dans ce cas, l'eau de votre bassin pourra être épandue sur votre terrain – là encore après un délai de quinze jours sans traitement - en veillant à ne pas inonder votre voisinage. Enfin, si votre terrain est trop petit, imperméable... vous pouvez faire appel à un vidangeur professionnel.

*FPP : Fédération des professionnels de la piscine

SMAGGA

262, rue Barthélémy Thimonnier 69530 BRIGNAIS

Tél : 04 72 31 90 80 - Fax : 04 72 31 90 70 -

smagga@smagga-syseg.com



Vers une gestion toujours plus durable de nos forêts

La commune est propriétaire de 25 ha de bois et forêt dans le massif du Pilat. Ce terrain géré par l'Office National des Forêts, arrive à maturité pour une partie et va constituer un capital pour la commune. Afin de répondre à la demande en terme de qualité notamment, mais aussi d'afficher la volonté de politique environnementale de la commune, **le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à la certification PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières).**

Ce programme est un système international de certification forestière qui garantit une gestion durable de la forêt à travers un grand nombre de critères écologiques à respecter.

Concrètement, il s'agit de préserver la biodiversité et de récolter de manière raisonnable le bois.





Plan Local d'urbanisme... coeur de l'organisation de la cité !

Avant-Propos,

On entend souvent parler de PLU ou de Plan Local d'Urbanisme... on sait qu'il s'agit de quelque chose d'important mais il est difficile d'évaluer ce qu'il change concrètement. Pour le plus grand nombre c'est une notion assez vague qui mérite quelques explications. Aussi, nous vous proposons dans le cadre de ce dossier de vous fournir quelques éléments de réponses qui, nous l'espérons, vous aideront à bien comprendre son importance.



3 questions à... **Georges Glas**

*Premier adjoint,
délégué à l'urbanisme*

Quelles sont les priorités pour le nouveau PLU ?

Incontestablement, il s'agit pour nous aujourd'hui de se mettre en phase avec les projets du mandat : développer la ville tout en assurant la préservation du patrimoine bâti du centre historique ainsi que des zones agricoles et naturelles.

Qu'est ce qui va changer ?

Nous souhaitons développer la ville de manière responsable en inscrivant le nouveau PLU dans le champs du développement durable. Nous voulons également, développer l'attractivité économique, permettre aux mornantais de se loger décemment, répondre aux besoins en termes d'infrastructures et d'équipements publics, maîtriser l'urbanisation et préserver le patrimoine naturel.

Comment voyez-vous Mornant dans 10 ans ?

Comme aujourd'hui, je vois une petite ville à la campagne mais je vois aussi une petite ville bien équipée et dotée d'infrastructures capables d'assurer la pérennité de sa qualité de vie. Le pôle sportif et de loisirs rayonnera sur tout le Pays Mornantais, la zone du Peu constituera une nouvelle porte d'entrée de Mornant via un nouveau quartier durable faisant le lien entre espace naturel et espace urbain, le parc d'activité des Platières accueillera de nouvelles entreprises et sera créateur de nouveaux emplois. Nous devons garantir l'avenir et la qualité de vie de Mornant.

Qu'est-ce que le PLU ?

Le PLU est **un document d'urbanisme qui réglemente le droit des sols**, c'est-à-dire les possibilités de construire (hauteur, surface, type de construction,...) sur l'ensemble du territoire communal.

Il impacte simultanément notre quotidien et notre futur... puisqu'il **définit la stratégie de développement de notre commune** à moyen et long terme. C'est cette vision qui doit permettre de procéder aux ajustements nécessaires du point de vue de l'urbanisme pour affirmer durablement le cadre de vie et le dynamisme de Mornant.

Où en est-on ?

Depuis septembre 2008 le Plan Local d'Urbanisme de la commune est soumis à une procédure de révision générale. L'objectif est d'adapter le PLU existant aux nouveaux projets communaux et de **s'harmoniser avec les dispositions réglementaires du Grenelle de l'environnement**.

Durant, une longue et complexe phase, les élus, les services techniques et le bureau d'études ont travaillé pour définir les principaux axes du PLU. Aujourd'hui, le rapport de présentation et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) sont techniquement terminés. **Le plan de zonage et le règlement des zones sont en cours d'élaboration**.

Dès lors, le PLU rentre dans une nouvelle **phase de concertation afin d'informer et de recueillir les remarques des mornantais et des acteurs de la vie de la cité**. L'arrêt du PLU devrait avoir lieu fin 2011 pour une application du nouveau PLU mi 2012.

Quelles sont les contraintes associées au PLU ?

Parce que les grandes orientations du développement de Mornant ne peuvent être prises sans considérer les territoires dans lesquels la ville s'inscrit (le Pays Mornantais et la région lyonnaise notamment), **le PLU est soumis à un certain nombre de contraintes imposées** par le département, la région, et l'Etat.

Document de référence pour le territoire communal, le PLU doit ainsi respecter les principes de nombreux autres documents s'appliquant sur le territoire mornantais : Schéma de cohérence territoriale (SCoT) et Directive territoriale d'aménagement (DTA), ...

Ces deux documents de planification s'imposent réglementairement au PLU. Cela signifie que la Ville de **Mornant est tenue dans le cadre de ses projets et de ses choix stratégiques à des contraintes fortes**. Toute la difficulté de son élaboration consiste à faire coïncider ces contraintes réglementaires avec le projet de ville souhaité par l'équipe municipale.



Une concertation, riche et dynamique

Les élus, conscients de l'importance du PLU pour le devenir de la commune, ont souhaité associer et informer massivement les mornantais. **Ainsi, se tiendra à partir de fin octobre jusqu'à début décembre une phase importante de concertation.** Ces moments d'échanges, d'informations et de débats prendront différentes formes présentées ci-dessous.

Calendrier de la concertation

Le vendredi 21 et le samedi 29 octobre dans la matinée se déroulera **l'opération « Info PLU »**. Il s'agit de venir à votre rencontre sur la place du marché et de vous présenter les projets communaux. Vous pourrez poser vos questions aux élus et techniciens et nous faire part de vos remarques dans une ambiance conviviale. Cette démarche originale et volontariste s'inscrit dans un processus de concertation riche dépassant le cadre de la concertation légale.

Début-novembre des **« rencontres thématiques »** auront lieu avec les représentants du monde associatif, économique et social. Les thèmes abordés concerneront l'agriculture, l'artisanat, le commerce, le patrimoine, la cohésion sociale, l'environnement, les déplacements, le logement.... L'objectif étant d'enrichir le PLU à partir de l'expertise de ces acteurs.

Fin-novembre les élus iront à la rencontre des habitants en se rendant dans les différents quartiers de Mornant. Ces **réunions de quartier** permettront d'expliquer l'impact du nouveau PLU sur chacun de ces territoires.

Fin-novembre une **réunion d'information en direction des personnes publiques associées** (DDT, Syndicat de l'Ouest Lyonnais, Communauté de communes du Pays Mornantais,...) se tiendra afin de recueillir un pré avis.

Entre décembre et janvier, la concertation se clôturera par une **réunion publique** en présence des élus, du Syndicat de l'Ouest Lyonnais, du bureau d'études en charge du PLU et des techniciens de la commune.

Après incorporation des remarques les plus pertinentes, une autre phase d'**enquête publique** se déroulera à partir d'avril-mai 2012 pendant 2 mois.

Mornant en 2020 !

Le secteur de la Grange Dodieu accueillera la nouvelle caserne des pompiers et les ateliers des services techniques. Mais surtout, cette zone verra sa vocation sportive et de loisirs renforcés avec la construction d'un centre aquatique.

Objectif : créer un véritable pôle sportif et de loisirs pour faire bouger Mornant et le Pays Mornantais

Un nouveau quartier aura éclost sur la zone Chambry Boiron avec près de 50 nouveaux logements (dont des logements sociaux), une résidence pour personnes âgées (26 logements) et de nombreux espaces publics.

Objectif : créer un lieu de mixité sociale et intergénérationnelle pour faire de Mornant une ville pour tous, créatrice de lien social.

L'essor de l'urbanisation sur la zone du Peu viendra structurer l'entrée dans la ville en constituant un nouveau quartier respectueux des principes du développement durable entre la « pointe » et le hameau du Rosséon. Cet espace essentiellement dédié à l'habitat devrait accueillir également des activités de services et d'artisanat.

Objectif : Créer une nouvelle entrée de ville et créer un nouveau quartier vitrine d'une urbanisation durable.



Le nouveau quartier de Chambry Boiron devrait accueillir des logements HQE. (visuel d'illustration)



IMPRO, un partenariat qui fonctionne

Cet été, au cours d'une réception conviviale, la municipalité de Momant a souhaité remercier vivement les IMPRO (institut médico-professionnel) pour leur travail et leur implication tout au long de l'année. En effet, la ville via le CCAS notamment, collabore régulièrement avec l'IMPRO de Saint Laurent d'Agy sur différentes thématiques. Ainsi, toute l'année, les jeunes distribuent dans vos boîtes aux lettres une partie des publications municipales éditées par la mairie. En décembre dernier, ils ont aidé à la confection des colis de Noël destinés aux personnes âgées de la commune vivant seules et ont participé à la décoration de la vitrine du CCAS à l'occasion des fêtes de Noël. Ils ont également été sollicités pour effectuer la mise sous pli d'environ 500 courriers. Au-delà de l'insertion et de l'intégration des enfants porteurs d'un handicap, **cette collaboration a pour but de leur permettre de se socialiser et de s'épanouir en société.** Intégrer des enfants handicapés dans le milieu ordinaire et intergénérationnel c'est déjà un premier pas pour qu'ils se sentent acceptés tels qu'ils sont. Merci à ces jeunes et à leurs éducateurs pour tout le travail effectué.

Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre 1918, l'armistice marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918), la victoire des Alliés et la capitulation de l'Allemagne. Cette guerre dont il ne reste que de rares témoins, les « poilus », fit 18 millions de morts et des millions d'invalides ou de mutilés. Pour ne jamais oublier, la municipalité invite les Momantais à participer à la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 qui avait généré à l'époque des effusions de joie dans le monde entier. **La cérémonie se déroulera le vendredi 11 novembre à 10h30 au cimetière.**

Du nouveau à la direction de la mairie



Suite au récent départ de Mickaël Vernay, ancien Directeur Général des Services de la ville de Momant, la mairie a lancé une procédure de recrutement afin de procéder à son remplacement. Les candidatures n'apportant pas assez de garanties aux vues de la nature du poste et des responsabilités qui lui sont attachées, cette procédure est restée infructueuse. Il a été décidé **de valoriser en interne Emilie Gros**, occupant anciennement les postes d'adjointe au Directeur Général des Services et de responsable du pôle Ressources et Moyens de la Mairie. Titulaire d'un DESS de Management du secteur public (Science Politique) ainsi que d'un diplôme d'ingénieur maître en management des organisations, elle avait assuré l'interim durant la période de transition. **Son expérience dans les villes de Montélimar et de La Tallaudière, son dynamisme, sa connaissance fine des collectivités territoriales ainsi que le lien de confiance avec les élus** qui s'est consolidé à l'occasion de cet interim ont conduit l'équipe municipale à la promouvoir au poste de Directrice Générale des Services.

Le retour des ballons !

Au cours de la fête du village, placée cette année sous le thème « Bleu, Blanc, Rouge », petits et grands ont procédé au traditionnel lâché de ballons. Symboliques, **ces ballons s'envolant dans le ciel à la recherche d'un destinataire inconnu ont été retrouvés jusqu'en Italie** dans les environs de Milan à quelques 600 km de là. Merci à eux pour leur réponse et les messages qui y étaient associés.

Océane, 2 ans et demi, de Clonas sur Vazeze (Isère) à trouvé le ballon de Tristan

André de Saint-Etienne en Devoluy (Hautes Alpes) a trouvé le ballon de Laure

Marie-Pierre de Condrieu (isère) a trouvé le ballon de Sarah

Cyril et Dorothee de Saint-Ondras (Isère) ont trouvé le ballon de Martine

Georges de Valence (Drôme) a trouvé le ballon de Baptiste

Léa, Mickael et Ethan de Saint Sorlin en Valloire (Drôme) ont trouvé le ballon de Christophe

Monsieur et Madame Laborie de Mercuriol (Drôme) ont trouvé le ballon d'Isalyne

Mathilde et Carola de Peschiera Borromeo en Italie ont trouvé le ballon de Jérôme

Philippe a trouvé le ballon de Laurent et Agnès à Crozes Hermitage (Drôme)



Le « café mémoire » itinérant pour ne pas oublier

La maladie de type Alzheimer touche de nombreuses personnes dans le département du Rhône. Les malades et familles sont très souvent désemparés, isolés et manquent généralement de lieux d'échange et d'écoute. La MSA Ain-Rhône lance une action innovante intitulée « Café Mémoire Itinérant » en direction des personnes confrontées à la maladie de type Alzheimer. Des rencontres dans un café sont proposées aux familles et aux personnes malades pour dialoguer librement avec des professionnels (médecin gériatre, psychologue et assistante sociale), pour leur permettre de mieux comprendre cette maladie, répondre à leurs interrogations et les accompagner dans cette épreuve difficile. Cette expérience privilégie un lieu hors du soin traditionnel, et permet aux participants de passer un moment convivial, autour d'une boisson, à proximité de chez eux. La prochaine rencontre aura lieu le mardi 25 octobre 2011 au Restaurant de la Poste à Mornant, de 14h30 à 17h30, sur le thème « La pathologie, les répercussions au quotidien ». L'accès est libre et gratuit, sauf consommations prises sur place.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Mme VEGAS-ALEDO, assistante sociale à la MSA Ain-Rhône intervenant sur le secteur au 04 78 73 20 65

Dépistage du cancer du sein



En avril 2011, suite à une formation sur le dépistage organisé du cancer du sein, initiée par l'assurance maladie du Rhône, **sept femmes ont créé le groupe « Histoires de Femmes »**. C'est un groupe informel, qui se veut dynamique et ouvert. Ses objectifs sont de faire connaître le dépistage organisé du cancer du sein, convaincre la femme à se faire dépister, être un relais d'information et d'échanges. Ainsi, une première rencontre auprès des femmes et de leur entourage a eu lieu le Lundi 23 septembre 2011 à la salle des Alanqués à Rontalon. Elle fut riche en échanges, témoignages. Rendez vous pour la prochaine réunion en janvier à Mornant. **Parce que se faire dépister, c'est prendre soin de sa santé !**

Cycle de formation ce n'est pas fini !



Suite à la demande de plusieurs parents de l'ouest Lyonnais et dans la continuité des formations à la communication déjà mises en place depuis plusieurs années, un cycle communication à destination des parents d'adolescents démarrera en novembre 2011. Ce cycle de formation « Parler aux ados pour qu'ils écoutent et écouter pour qu'ils parlent » n'est pas complet à ce jour. Vous pouvez donc vous inscrire en contactant l'association « de lien en lien ».

De lien en lien

Emmanuelle Bouvet - 06 78 85 07 03 - bouvetemmanuelle@sfr.fr

Oser dire Non, c'est important pour vous et pour votre enfant

Dire « non » à un enfant ou à un ado, ne pas leur céder, ce n'est pas générer des frustrations ou des rancœurs, bien au contraire, c'est préparer l'avenir en posant des repères, en fixant des limites.

Paradoxalement, c'est la conscience de cet espace balisé, repéré, et de ces interdits qui donne à l'enfant la possibilité de faire des choix véritables, de s'épanouir et de se développer : bref de devenir un adulte responsable.

Cette conférence aborde les raisons qui font comprendre pourquoi il est important de dire « non » et pourtant parfois si difficile de le dire au bébé, à l'enfant et à l'adolescent...

Il sera aussi question de l'apprentissage de la confiance et de l'estime réciproque entre les parents et les enfants.

Elle intervient en tant que psychothérapeute et mère. Elle ôte les associations négatives autour du « Non » et célèbre le « Non » en tant qu'ingrédient essentiel pour l'enfant.

Une large place sera laissée aux questions et à la discussion.

Cette conférence est animée par Asha Phillips qui nous fait l'honneur de venir de Londres. Asha Phillips est psychothérapeute de l'enfant et de la famille formée à la Tavistock Clinic à Londres. Elle a beaucoup travaillé en néonatalogie. A l'heure actuelle, elle travaille en libéral à Londres où elle reçoit des enfants, des familles et des couples. Elle est professeur à la Tavistock Clinic qui forme de nombreux psychothérapeutes et régulièrement invitée pour des conférences à l'étranger. Enfin, elle anime des ateliers « parentalité ».

Rendez vous le jeudi 17 novembre à 20h30 à la salle Noël Delorme à Mornant

Associations



Ludothèque, toujours plus dynamique !

La ludothèque vous attend tous les samedis à partir du 1er octobre de 9h30 à 12h pour le prêt et de 15h à 18h pour le prêt et l'animation sur place dans les locaux de SOLECI à côté de la mairie de Mornant. La ludothèque a des jeux sur place pour les enfants comme des jeux d'éveil pour les bébés avec tapis et banquette pour les mamans, dînette, cuisinière, poupons avec accessoires, barbies avec accessoires, maison de poupées, voitures avec garage, dinosaures, kapla, briques, déguisement, et 300 jeux de société en prêt pour enfants et adultes comme des jeux de stratégie, de coopération, d'adresse...

La ludothèque aura 600 jeux en février 2012 après son déménagement dans de nouveaux locaux toujours sur Mornant. Pour les habitants de la COPAMO, l'adhésion annuelle est de 10€ euros par famille plus 0.50€ cents par jeu emprunté. Les collectivités pourront emprunter à partir de février 2012. La ludothèque permettra de favoriser un temps d'échange entre les parents et les enfants, de jouer à prix modéré, de permettre le lien intergénérationnel et le plaisir de jouer.

L'association « ma ptite famille pour demain » vous propose d'intégrer son équipe de bénévoles pour l'aider au maintien de la ludothèque sur Mornant. Que ce soit 1 heure par mois ou quelques heures par semaine votre aide nous est précieuse. Il n'y a pas vraiment de pré requis, juste aimer jouer et être à l'initiative de nouvelles idées. Les bénévoles ne pouvant pas se rendre disponible le samedi, peuvent intégrer notre équipe pour des soirées jeux ou tout simplement nous aider en semaine pour le nettoyage et rangement des jeux.

La présence des bénévoles est indispensable pour permettre son ouverture alors contactez-nous :

04 26 02 01 33

maptitefamillepourdemain@hotmail.fr



C'est la rentrée à l'ACLAM



L'association Culture Loisirs Animation Mornantaise ACLAM vous propose des activités très variées :

- pour les plus petits : baby gym ou éveil à la danse
- pour les jeunes : escrime, judo, modern-jazz, hiphop, rock, théâtre
- pour les adultes : gym fitness , yoga, judo jujitsu combat, toutes danses-rock, modern jazz , théâtre, encadrement, couture.

Renseignements sur le site internet

www.aclam-mornant.fr et au secrétariat

Pour nous joindre par téléphone

composez le 04 78 44 11 04

Point Information

Ligue contre le cancer

Pour faire connaître les actions et missions de la Ligue contre le cancer qui sont l'aide à la recherche, l'aide financière et psychologique aux malades, l'information et la prévention, la ligue contre le cancer organise un point d'information les deuxièmes vendredis de chaque mois (sauf en novembre et en mai) de 10H à 11H30 au CCAS rue Henri IV à proximité de la mairie de Mornant .

Pour 2011/2012, il se tiendra aux dates suivantes :

- vendredi 14 octobre 2011 ;
- vendredi 9 décembre 2011 ;
- vendredi 13 janvier 2012 ;
- vendredi 10 février 2012 ;
- vendredi 9 mars 2012 ;
- vendredi 13 avril 2012 ;
- vendredi 8 juin 2012.

Associations, le service Vie Associative vous accueille lors de ses permanences en mairie :

mardi de 08:30 à 12:00
jeudi de 08:30 à 12:00
vendredi de 08:30 à 12:00

Bénédicte Roméo

Service « Vie Associative »

04 78 44 97 85

vieassociative@ville-mornant.fr





ZIKTAMBULES une édition 2011 très réussie !

C'est au théâtre de Verdure, à Mornant, les 24 et 25 juin dernier que s'est déroulé la sixième édition du ZIKTAMBULES Festival. Plus de 1500 personnes ont pu découvrir et apprécier la programmation variée de ces deux soirées, la météo était au rendez-vous, de quoi ravir les spectateurs de toutes les générations, ainsi que les artistes, qui étaient tous enthousiasmés par le lieu, et l'accueil qui leur a été réservé. Merci aux artistes, au public, à tous les bénévoles et services communaux grâce à qui cet événement a été une réussite, mais aussi aux sponsors et collectivités qui nous soutiennent dans cette aventure !

Le Vendredi, soirée gratuite, a été l'occasion pour des groupes du territoire et des environs de se produire « à la maison » dans de très bonnes conditions techniques. Les 600 personnes présentes ont pu se régaler du spectacle et de la petite restauration, le public jeune était nombreux à cette première soirée. Le samedi, soirée encore très accessible (5 euros l'entrée), et toujours gratuite pour les adhérents de Festizik et Cie, a permis de recevoir des artistes reconnus sur la scène internationale (Frederika Stahl !), mais aussi des associations et artistes locaux. 900 personnes au moins se sont installées dans le pré pour profiter de la programmation dans une ambiance conviviale et bucolique... tous ont apprécié la beauté du site, le théâtre de verdure est un lieu idéal pour les spectacles d'été en plein air.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous fin juin 2012 pour le ZIKTAMBULES festival 2012 !

Forum des associations un succès qui ne se dément pas !

L'année associative a commencé avec le forum des associations au gymnase de la Tannerie le samedi 3 septembre. Trente trois associations sportives et culturelles avaient donné rendez vous aux mornantais afin de présenter leurs activités et prendre leurs inscriptions. Consciente de l'importance du monde associatif, la municipalité a souhaité ouvrir cette année le forum à d'autres associations ne proposant pas d'activités à leurs adhérents mais ayant un impact culturel. Des démonstrations de danse, de cirque, de tennis de table, de judo ont enchanté les visiteurs tout au long de l'après midi. Françoise MILLION, adjointe à la culture, Pascale CHAPOT, adjointe aux sports et Franck VALETTE, adjoint aux bâtiments ont remis des trophées aux sportifs mis à l'honneur : judokas de l'ACLAM, danseuses d'Espace Danse et l'équipe féminine de l'ASM Basket. Les recettes de la buvette tenue par le Comité des Fêtes Municipal ont été reversées au CCAS. La municipalité remercie l'ensemble des associations présentes, les services municipaux, Jean-Marc DEYRIEUX pour l'animation et Thierry CHANAT pour la sonorisation. Leur aide précieuse ont permis de faire de cette journée un franc succès. Nous souhaitons une bonne saison aux associations et à leurs adhérents.



La Semaine du Goût



Cette année, la « Semaine du Goût » dans les Monts et Coteaux du Lyonnais aura lieu du 17 au 23 octobre avec la Marque Le Lyonnais Monts et Coteaux.

- Dégustations au sein de 64 commerces des Coteaux du Lyonnais, en partenariat avec Cap à l'Ouest... Toute la semaine, vous pourrez déguster du jus de fruits, du vin des Coteaux du Lyonnais, un assortiment de fromages, du saucisson et des pâtes de fruits : que des produits issus du « Lyonnais Monts et Coteaux » !
- Un menu spécifique « Marque Le Lyonnais » dans les restaurants des Monts et Coteaux du Lyonnais. Plusieurs restaurateurs participent à la démarche et vous proposent un menu faisant la part belle aux produits de saison et de proximité pour 20 euros maximum par personne (hors boissons).
- « Les goûters géants »
- Des animations pour tous : une conférence, un prix de la Création, des expos et une course pédestre !
- Conférence « Bien manger pour mieux vivre » à Mornant, vendredi 21 octobre à 19h (6 euros par personne) à la Maison des Associations.
- 10^{ème} édition de la Course d'endurance la Val'Lyonnaise à Vaugneray, dimanche 23 octobre 26 ou 15km parcourant le territoire des Vallons du Lyonnais et une randonnée pédestre : 1300 participants attendus et des produits du terroir « Marque Le Lyonnais » remis à chaque coureur ! Après l'effort, le réconfort...

Contact : Office de Tourisme Les Vallons du Lyonnais – Tél. 04 78 57 57 47 – <http://vallyonnaise.free.fr/>



C'est nouveau !



Le Fifre :

une spécialité gourmande inscrite au patrimoine Mornantais

Comme le nougat est à Montélimar, la pogne à Romans, aujourd'hui le Fifre est à Mornant !

En début d'année, M. Braly et M. Duvernoy, boulangers pâtisseries à Mornant, donnaient suite à la proposition de la municipalité afin de **mettre au point une gourmandise s'identifiant à notre commune**. En mars, un jury de 10 personnes dont 3 membres du Conseil Municipal d'enfants, participaient à une sélection à l'aveugle parmi les 17 différents desserts proposés par nos boulangers pâtisseries ! Cette tâche ne fut pas facile !

Le choix s'est porté sur une réalisation proposée à base de feuilletage fourré de crème d'amandes, pépites de chocolat, dés de poire et raisins macérés dans de la vanille (sans alcool).

Le dimanche 18 septembre, à la mairie, lors des journées du patrimoine, Françoise Million, adjointe à la culture, a présenté le Fifre. La centaine de personnes présentes a pu déguster et faire honneur à cette création gourmande. Armand Girard, Président

des Amis du Vieux Mornant, a réalisé une fiche accompagnant ce dessert pour rappeler **l'origine du sobriquet « fifre », attribué aux mornantais**.

Le vendredi 23 septembre, le service «fêtes et cérémonies» de la mairie anima un stand de dégustation sur le marché. Le fifre fit encore de nombreux adeptes !

Nous tenons à adresser **nos remerciements à nos artisans qui se sont impliqués avec ferveur** dans ce projet et qui ont permis ainsi d'inscrire cette spécialité gourmande au patrimoine gastronomique de Mornant .

Si vous ne le connaissez pas encore, faites comme tous ceux qui l'on goûté... Régalez vous avec le Fifre mornantais que nos boulangers pâtisseries proposent en format individuel ou familial.

Bienvenue aux nouveaux Mornantais

Chaque année, une réception d'accueil des nouveaux arrivants est organisée en mairie. Cette année, une vingtaine de nouvelles familles ont répondu présentes, le 24 septembre dernier. Au programme : accueil autour d'un petit-déjeuner et visite guidée du village par Blandine de l'Office du Tourisme puis la municipalité a offert aux familles le verre de l'amitié accompagnant la dégustation du Fifre, la spécialité gourmande Mornantaise. Deux places pour un spectacle au Centre Culturel Jean Carnet étaient également offertes à chaque famille. **Les convives ont été ravis de l'accueil et ont apprécié de découvrir d'un autre œil leur nouveau village...**



Sélection de la gourmandise

Lancement du Fifre



Dégustation sur le marché



Le Fifre
en images



La spécialité gourmande

C'est nouveau !



Dire oui...

dans une robe qui vous ressemble !



Depuis juin à Mornant, les futurs époux se frottent les mains à l'idée de voir leurs futures femmes porter les robes de mariées confectionnées sur mesure par Delphine Pinel. Dans un esprit haute couture, Delphine, créatrice diplômée des métiers d'art, vous écoute, vous observe et vous conseille pour produire des modèles uniques adaptés à vos envies. Romantiques, vaporeuses, colorées, originales ou transparentes... ses créations, toutes exclusives, sont inspirées par les souhaits de chacune des

futures mariées ! Préparez vous à de grands moments d'émotion en voyant la robe de vos rêves prendre forme depuis la première esquisse jusqu'à l'essayage final.

Delphine vous accueille sur rendez-vous dans son atelier-boutique nouvellement installé à Mornant. Pour un aperçu un plus détaillé de ses créations, rendez-vous sur le site www.delphinecreation.net.

*Delphine Pinel Création, Atelier-boutique
20 rue Jean Condamin, 69440 Mornant
delphinecreation@gmail.com*

Pour vos cadeaux, Faîtes la pluie et le beau temps

Ouverte depuis le 1er octobre à Mornant, la « pluie et le beau temps » est une boutique spécialisée dans l'univers de l'enfance. Elle propose des objets singuliers que l'on trouve habituellement dans les petites boutiques des grandes villes : des vêtements pour les tous petits, des jouets originaux, de la layette et du petit mobilier design, conçus par des créateurs locaux.

Joliment décorée, elle s'adresse également aux adultes puisqu'elle propose des objets décos, des bijoux et de la maroquinerie ainsi que de la petite brocante.

L'idée de cette nouvelle boutique est très simple : apporter du chic à la campagne. Finis donc les longs périples en ville pour trouver le cadeau qui plaira à coup sûr. Finis aussi les grands magasins impersonnels. La pluie et le beau temps se veut être un véritable commerce de proximité qui vous proposera bientôt des ventes privées ou vous sollicitera dans les choix de ses futures collections... un commerce humain, personnel ... et participatif !

*La pluie et Le beau temps...
9 rue Jean Condamin, 69440 MORNANT
04 78 73 88 13 et barbalala.c@gmail.com
www.la-pluie-et-le-beau-temps.com*

la restauration traditionnelle... dans un fauteuil !

On a tous de vieux sièges ou fauteuils reçus en héritage ou acquis de longue date mais soigneusement dissimulés.

C'est un fait : nos greniers recèlent de trésors bien cachés dont on ne devine pas, au premier abord, le potentiel inexploité. On ignore parfois même leur valeur insoupçonnable. Louis XV, Louis XVI, Empire, Louis Philippe... autant de styles de fauteuils qui une fois restaurés à votre goût redonneront une nouvelle vie à votre salon. Sylvie Gerossier, tapissière d'ameublement vous propose depuis le mois de juin à Mornant de restaurer de façon traditionnelle vos sièges et fauteuils. Elle se déplace ou vous accueille dans son atelier pour rénover vos crapauds, cabriolets, bridges et Voltaireen vous proposant un travail artisanal et de qualité.

Au travers du temps

*La pavière, chemin de l'ancienne
voie ferrée, 69440 Mornant
06 08 12 40 49 et 09 64 21 52 77
sylvie.grossier@wanadoo.fr
www.autraversdutemps.fr
site en cours de construction*



Votre commerce est
nouveau à Mornant ?

Contactez le service communication
pour être présent dans notre prochaine publication.
04 78 44 00 46 et communication@ville-mornant.fr



Concertation... une réalité et non incantations

Dans le cadre des nombreux projets mis en œuvre par l'équipe municipale, le groupe un nouvel élan pour Momant tient à saluer les initiatives visant à permettre aux différents acteurs de la collectivité (population, associations, représentants de groupes catégoriels, partenaires...) **de participer aux prises de décisions... en les associant à la définition de ces projets en fonction des besoins exprimés.**

C'est là notre vision d'une concertation efficace, à l'opposé de celle exprimée à tue-tête par l'opposition qui n'a pas fini de démontrer son incapacité à entendre les aspirations des momantaises et des momantais et à prendre en compte leur avis.

La concertation n'est pas, comme par le passé, un faux-nez du marketing qui consisterait à organiser des réunions publiques pour faire semblant d'entendre : **c'est une méthode dans la gestion, la réalisation et le suivi d'un projet.** Et ce, quelque soit son importance.

La concertation, telle qu'elle s'accomplit aujourd'hui, permet **d'identifier les attentes de la population, de bâtir avec les acteurs et les bénéficiaires des projets municipaux et enfin de décider en Conseil municipal dans le cadre de débats.** A chacune de ces étapes l'équipe municipale privilégie l'écoute, la confrontation des idées, le respect des positions et

la défense de l'intérêt général.

Qu'il s'agisse de la construction des nouveaux vestiaires du pôle sportif Paul Verguin, de la mise en place du Passeport Junior, de l'extension de l'école maternelle, de la création du Conseil municipal d'enfants, de la répartition des créneaux horaires des équipements pour les associations, des travaux de la Mairie et tant d'autres exemples... c'est cette méthode qui a permis de **apaiser les tensions, de tenir les délais, d'atteindre les objectifs fixés et ainsi de réussir les projets,**

En ce dernier trimestre 2011, une large concertation se tiendra dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme : stands d'information sur la place de la Liberté, rencontres thématiques avec les représentants du monde associatif, économique et social, rencontres individuelles, réunions de quartiers ou encore réunions publiques.

Nous vous invitons à participer à ces moments importants placés sous le signe de l'échange, parce que **c'est ensemble que nous écrivons l'avenir de notre commune.**

Igor BASKAKOFF - Joëlle BEAUDOIN - Béatrice BURTIN - Pascale CHAPOT
Marie-Danielle DESRAYAUD - Yves DUTEL - Christian GALLET - Georges GLAS
Gilles GRANJON - Christelle GROSJEAN - Steve MARCO - Véronique MERLE
Françoise MILLION - Christian MOLIERAC - Fabienne OLLAGNIER - Renaud PFEFFER - Magali PONS - Jean-Pierre PONS - Paule RAQUIN - Frank VALETTE
Véronique ZIMMERMANN



Merci à Guy Palluy...

En ce lundi 26 septembre 2011, s'est tenu un conseil municipal un peu particulier pour les élus de l'équipe Momant Demain.

En effet ce soir là le Maire annonçait la démission de Guy PALLUY du Conseil Municipal de Momant. Pour que chacun puisse comprendre le sens de sa démarche, nous citerons une partie de sa lettre lue en conseil par notre équipe : «... *Plusieurs raisons m'ont amené à prendre la décision de démissionner du conseil municipal de Momant sans pouvoir dire qu'une d'entre elles puisse être vraiment plus importante que les autres : je suis élu depuis de nombreuses années (plus de 16 années dont 13 passées en tant que maire), j'ai été élu sur une liste de personnes prêtes à s'engager, je propose donc à l'une d'elles de s'impliquer dans la vie municipale, j'exerce un autre mandat de conseiller régional avec la responsabilité de président d'une commission. De plus je souhaite pouvoir disposer du temps nécessaire pour les prochaines échéances électorales. Mon intérêt pour la vie publique est toujours aussi fort et je souhaite m'engager pleinement pour faire avancer les valeurs qui me sont chères...* »

Notre équipe tient à remercier Guy PALLUY pour son action d'élu de la commune de Momant. Tout d'abord en tant que Maire pendant deux mandats consécutifs où il a su partager ses valeurs

humaines de respect et d'écoute de chacun, toujours soucieux de protéger et de défendre le lien social. Mais également de visionnaire en proposant des projets innovants mettant en valeur l'équilibre de notre territoire rural.

Nous tenons à le remercier également pour sa grande disponibilité au service de notre commune et de son action comme vice-président de la COPAMO tout en gardant le souci de préserver l'épanouissement de sa vie de famille et chacun sait l'abnégation qu'induit trop souvent le rôle d'élu local.

Travailler en équipe avec Guy, c'est apprendre à écouter pour mieux comprendre les enjeux, c'est s'ouvrir au débat contradictoire pour mieux l'élever et ainsi définir une politique où chacun se reconnaît et en assume pleinement les choix.

Guy démissionne du Conseil Municipal de Momant mais poursuit son action d'élu à la Région Rhône Alpes et nous savons qu'il restera toujours proche de nous élus de Momant Demain, de l'association qui l'a soutenu depuis toutes ces années, mais surtout des momantais qui lui sont chers.

Nous tenons à lui souhaiter une réelle réussite dans ses futurs projets et nous savons qu'il en a les compétences.

L'équipe de Momant Demain : Sandrine BONJOUR, Claire DEPAILLAT, Cécile FUCHY, Francisque DELORME et Guy RIVOIRE



Octobre

- 17 Donneurs de sang, salle des fêtes Noël Delorme de 7h30 à 20h30
- du 17 au 21 Semaine bleue : nombreuses animations pour les personnes âgées
- du 17 au 23 Semaine du Goût organisée par l'Office du Tourisme
- 21 Conférence « Bien manger pour mieux vivre » à 19h à la Maison des Associations
- 21 **Point info PLU sur le marché, Place du centre à partir de 9h**
- 22 Boudin à la chaudière, place des arbres, FNACA
- du 22 oct au 6 nov Salon des Arts d'automne, salle des fêtes Noël Delorme
- 25 Café «Mémoire» au Restaurant de la Poste à Mornant de 14h30 à 17h30
- 28 Avant première, le vilain petit canard, à 16h30 à l'Espace J. Carmet
- 29 **Point info PLU, Place du centre à partir de 9h**
- 30 Fermeture de la saison de pêche à l'étang de la Tuilerie.

Novembre

- 4 Soirée un autre regard sur le monde... Cambodge, 17h30 et 20h30 à l'Espace Jean Carmet
- 4 Coupe Murgier de l'Amicale de Boules au boulodrome.
- 9 ateliers-créations d'abécédaires, bibliothèque, COPAMO
- 23 ateliers-créations d'abécédaires, bibliothèque, COPAMO
- 11 Commémoration, 10h30 au cimetière.
- 11 Club de l'amitié, concours belote, salle des fêtes à 13h30.
- 12 Soirée familiale à la salle des fêtes Noël Delorme, école du Puits de la Forge
- 13 Loto au boulodrome, de 13h à 19h, FNACA
- 14 **Conseil Municipal à 20h, salle du Conseil**
- 17 Conférence «Osez dire non !» à 20h30 à la salle Noël Delorme
- 18 Marc jolivet fête 40 ans... de scène ! à 20h30 à l'Espace Jean Carmet
- 18 Assemblée Générale Mornant Demain à la salle des fêtes à 18h
- 19 ASFBD, soirée, salle de fêtes Noël Delorme
- 21 **Réunion concertation - PLU «Hameaux», à 18h 30, salle de fêtes Noël Delorme**
- 24 Club de l'amitié, après-midi anniversaire à la salle des fêtes Noël Delorme
- 24 **Réunion concertation - PLU «Centre ville», à 18h 30, salle de fêtes Noël Delorme**
- 25 AG Amis du Vieux Mornant à la salle des fêtes de 14h à 18h
- 26 Concert Festizik à la salle des fêtes Noël Delorme
- 26/27 Souvenir Jean Palluy au Boulodrome
- 27 Journée association paroissiale à la salle des fêtes Noël Delorme

Nous accueillons avec joie les naissances de...

Mois de juillet 2011

16/07, CHAUTARD Djulian
18/07, MERTEN Yano
19/07, DUMONT RICHET Charly
28/07, DOUADI Sofian

Mois d'août 2011

09/08, MAGRIS Léo
18/08, BURTIN Thibault

Mois de septembre 2011

24/09, TINJOD Ashley

Mois d'octobre 2011

02/10, THOLLET Axel

Tous nos vœux de bonheur aux mariés...

30/07/2011

Mlle SIMON Sandra et M BELFILS William
Mlle CHAZE Laure et M PERRIN Georges
Mlle ROZIERE Karine et M HERNANDEZ José

03/09/2011

Mlle CHAIZE Vanessa et M SENECAILLE Bertrand

Avec tristesse nous vous faisons part des décès de...

03/08/2011, Mme MARTIN Hélène

18/08/2011, M FAHY Jean-Etienne

20/08/2011, Mme CHOL Joséphine

30/08/2011, Mr GEISLER Gabriel

22/09/2011, Mme PESQUET Francine

23/09/2011, M MORIERAS Jean

08/10/2011, M DUMORTIER Jean

RAPPEL !

Attention, lorsque vous utilisez les formulaires du site internet de la ville (www.ville-mornant.fr), Veillez à indiquer vos coordonnées complètes. En leur absence, nous ne pouvons pas vous répondre !



◀ **ÇA GLISSE !**
Les enfants, en s'amusant sur le toboggan géant



▲ **MAQUILLAGE**
Les enfants transformés en héros, fées, princesses...



▶ **QUIZZ**
Apprendre tout en faisant la fête



▶ **COMITE DES FETES**
Touche finale aux préparatifs de cette grande fête familiale



▲ **JEUX EN BOIS**
Des ateliers organisés par le comité des fêtes.

▶ **FEU**
Un spectacle de très grande qualité de JJ.Fontrobert (artificier communal).

▼ **MAGIQUE**
Un grand spectacle de son et lumière qui a ravi tous les petits.



▶ **CONVIVIALITE**
Bonbons, Crêpes, sandwiches, frites, boissons... de quoi saliver sur les stands de la FNACA, des pompiers et de Sénékoppel!



Retour sur la fête du village 2011 !



◀ **LACHER DE BALLONS**
Un ciel tout en couleurs et des ballons survolant vallées et monts...



◀ **TRADITION**
Lo Barbelous remet le patois local au goût du jour !

▶ **DANSE**
Merci à l'Espace Danse pour le spectacle proposé



vos contacts en cas d'urgence

Numéros d'urgence

Numéro d'urgence dans toute l'Europe : 112
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
S.A.M.U. : 15
Centre Antipoison : 04 72 11 69 11
Centre des grands brûlés de Lyon : 04 72 11 75 98 (Edouard Herriot)
04 78 61 89 50 (Saint Luc - Saint Joseph)
Médecins de garde du canton : 04 78 44 03 03
Eau - S.D.E.I. Brignais : 0810 841 841
GDF dépannage : 0 810 60 20 20
EDF dépannage : 0 810 333 069

Centres hospitaliers

Centre hospitalier -Lyon Sud : 08 20 08 20 69
Hôpital Montgelas à Givros : 04 78 07 30 30
Hôpital de Rive de Gier : 04 77 75 25 42
Hôpital Edouard Herriot : 0 820 867 847
Hôpital femme-mère-enfant : 0 820 0820 69
Hôpital neuro-cardio : 04 72 35 72 98

Services d'aides et d'écoute

Centre Communal d'Action Sociale : 04 78 44 00 46
Allô «service public» : 39 39
Allô enfance en danger : 119
SOS enfants disparus : 0 810 012 014
Fil santé jeunes : 32 24
Allô maltraitance des personnes âgées : 04 72 61 87 12
Aide aux victimes : 08 842 846 37
Violences conjugales : 39 19
Écoute alcool : 0 811 913 030
Écoute cannabis : 0 811 91 20 20
Écoute santé : 0800 150 160
Drogues info service : 0 800 231 313
Sida info service : 0 800 840 800
Cap écoute : 0800 33 34 35

